Homélie du dimanche 18 octobre 2026
29ème Dimanche Ordinaire – A (Dimanche des Missions)
Lectures : Isaïe 45, 1.4-6 / Psaume 95 / 1 Th 1, 1-5b / Mt 22, 15-21

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. ». Ce verset de l'Evangile est devenu un proverbe bien connu qui a traversé les siècles. *À César ce qui est à César… À Dieu ce qui est à Dieu…* Voilà une formule simple, facile à s'approprier… que l'on soit du côté de César ou du côté de Dieu.

Ce verset qui sert d'argument à la laïcité : *faites ce que vous voulez dans vos églises, mais ne vous mêlez pas de gérer la vie de la société*. On a dit de ce verset qu'il était une des grandes paroles libératrices de Jésus : que chacun reste chez soi et s'occupe de ses affaires ! … d'où les critiques adressées au Pape et aux évêques lorsque leurs propos vont à l'encontre de ceux de la société. On l'a entendu dernièrement à propos des questions sur la fin de vie lors du récent voyage du Pape en France. Mais le Pape de dire que : *« Tout ce qui est légal n'est pas nécessairement moral. »* ; et c'est le rôle de l'Eglise de rappeler la dignité de la vie humaine de sa conception jusqu'à sa fin.

À César ce qui est à César… À Dieu ce qui est à Dieu… Ce principe du « chacun chez soi » peut donner l'impression d'être un principe plein de sagesse… mais il n'en est rien… car dans l'Évangile, comme souvent, les choses ne sont pas si simples…

Jésus ne répond pas à un problème politique de son temps, ni à une question sur l'organisation de la vie en société. Il faut resituer le contexte dans lequel la question à propos de l'impôt est posée à Jésus : il veut tout simplement sortir d'un piège qu'on lui tend. Jésus a affaire à des gens (des Pharisiens et des partisans d'Hérode) - dont l'évangéliste souligne la perversité et l'hypocrisie - qui cherchent à l'embarrasser et à le prendre en défaut pour le condamner et le mettre à mort. Le piège est simple : s'il répond « oui » à la question de l'impôt, on le taxera de collaborateur avec l'occupant romain ; s'il répond « non », on pourra l'accuser de rébellion contre cet occupant romain. L'enjeu est la personne de Jésus. Celui-ci gêne et on veut le liquider… la question de l'impôt n'est qu'un prétexte à cela !

Arrêtons-nous à la réponse de Jésus : *« Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »* Aux réponses, d'un côté 'César' ou de l'autre 'Dieu', Jésus ouvre une troisième voie, une voie qui implique aussi ses détracteurs et donc une voie qui nous concerne.

Dire, d'un côté 'César' ou de l'autre 'Dieu', c'est mettre Dieu et César sur le même plan. Or, ils ne sont pas sur le même plan ; ils ne sont pas du même « ordre », dirait Pascal. Contrairement à César, Dieu est le maître du temps ; il transcende les événements du monde : *« Je suis le Seigneur et il n'y en a pas d'autre. »*, nous dit-il dans la 1ère lecture par la voix du prophète Isaïe. Ce n'est pas César OU Dieu, pas l'un OU l'autre, mais l'un ET l'autre, César ET Dieu… chacun selon son « ordre ». Il n'y a pas de concurrence entre les deux, il n'y a pas de concurrence entre César et Dieu.

Le pouvoir politique a sa propre légitimité et son autonomie dans son « ordre », dans ce qui est de son ressort. Nous devons, de fait, payer nos impôts, aller voter, nous engager dans la vie de la société et défendre le bien commun. Jésus lui-même l'a fait et l'Église l'a clairement affirmé lors du dernier Concile Vatican II. Mais cela ne signifie pas que la politique peut décider librement de tout et que l'Église n'a rien à dire au sujet de la vie politique et sociale. Il y a les questions concernant le bien et le mal, les questions de justice, de morale, de droit… César n'est pas Dieu, même si sur les pièces de monnaie, il était inscrit « au divin Auguste ». César n'est pas Dieu… Ainsi, lorsque le pouvoir politique prétend tout régenter, y compris les consciences, lorsqu'un leader politique exige une obéissance totale et inconditionnelle, lorsque la loi de la Cité contredit la loi de Dieu, le chrétien doit rappeler qu'il y a des limites et il doit avertir du danger qu'il y a à

les dépasser. « *Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes »*, diront les apôtres devant le Sanhédrin. Cette liberté-là n'est pas de l'insoumission, mais c'est le signe que notre appartenance ultime, elle ne dépend d'aucun César et mais uniquement de Dieu, et de lui seul !

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »
L'effigie de César est sur les pièces. En payant l'impôt on lui rend donc ce qui lui appartient. Mais, dit Jésus, il faut aussi rendre *à Dieu ce qui est à Dieu* ! Qu'est *ce qui est à Dieu* ? Que faut-il *lui « rendre »* ?

On rend à César ce qui porte son image … Dans la même logique, il faut rendre à Dieu ce qui porte son image ! Qu'est-ce qui porte l'image de Dieu ? Qu'est-ce qui est marqué de l'image de Dieu ? Réponse : vous… moi… nous tous… l'homme, l'être humain… toute l'humanité… Souvenons-nous du récit de la Genèse : *« L'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu… »* Un auteur anonyme du IVème s. a écrit : *« L'image de Dieu n'est pas imprimée sur de l'or, mais sur le genre humain. La monnaie de César est d'or, celle de Dieu est l'humanité… »* … et dans notre humanité, celui qui a été l'image la plus parfaite de Dieu, c'est Jésus ! Tous, nous avons une origine ; personne ne s'est fait lui-même et personne ne s'appartient à lui-même. C'est donc TOUTE notre personne qui doit être rendue à Dieu. Nous avons TOUT à rendre à Dieu ! Nous avons à rendre à Dieu tout ce que nous sommes ! Nous avons à être vis-à-vis de Dieu dans l'attitude de GRATITUDE la plus totale possible…

Et comment, concrètement, nous *« rendre »* à Dieu ? … peut-être tout simplement en vivant de notre mieux et le plus à fond possible notre baptême et notre identité de chrétien, notre condition d'enfant de Dieu.

- nous « rendre » à Dieu, en nous rappelant ce qu'a fait en nous le baptême et en vivant le mieux possible l'engagement qui en découle…
- nous « rendre » à Dieu, en ce dimanche des Missions, en nous rappelant que le baptême a fait de nous tous des disciples-missionnaires de Jésus, en nous rappelant que, nous chrétiens, sommes une MISSION, en nous souvenant que l'annonce de l'Évangile n'est pas une option parmi d'autres mais qu'elle fait partie de notre identité et de notre vocation de baptisés.

  Dans son message pour cette 100ème Journée Mondiale des Missions, le pape Léon XIV rappelle que *« TOUS, chacun selon sa vocation et sa condition de vie, participent à la grande œuvre que le Christ confie à son Eglise. »*
- nous « rendre » à Dieu… en étant une communauté à l'image de celle de Thessalonique que Paul nous décrit dans la 2ème lecture, une communauté avec *une foi active, une charité qui se donne de la peine, une espérance qui tient bon…* Thessalonique est une communauté à travers laquelle Dieu se voit, Dieu se révèle, Dieu est annoncé…

Baptisés, nos vies sont marquées de l'effigie, de l'image de Dieu. Nos vies sont, en quelque sorte, aujourd'hui la « monnaie » sur laquelle Dieu doit pouvoir se lire… et cette « monnaie » de nos vies n'est pas faite pour être gardée en poche ou dans un porte-monnaie ; elle est faite pour être partagée le plus généreusement possible…

Il nous revient, à nous qui avons la chance d'avoir reçu la Bonne Nouvelle qu'est le Christ et son Évangile, de l'annoncer et de le proclamer, à temps et à contre-temps, quelles que soient les situations de vie que nous rencontrons. Quelles que soient les joies et les souffrances, les questions et les doutes, les projets ou les échecs, …, puisse la « monnaie » à l'effigie de Dieu que nous sommes, être partagée généreusement en vivant, comme nous y invite saint Paul, d'une foi active, en pratiquant une charité, un amour qui se donne sans compter, en témoignant d'une espérance qui aide à avancer et à traverser les épreuves… Vivre et agir ainsi sera une belle manière de rendre à Dieu ce qui est à Dieu !

Albert-Marie Demoitié